

Festival des Arts

IMAGINAIRES

VOYAGEURS

Concours de dessin "Jeunes Pousses"
Première exposition : 13,14 et 15 septembre



Jury :

Johann Bodin et Martine Fassier
Tonnerre Factory et les Editions La Muse





Concours de dessin "Jeune Pousses"

Préambule : ce concours est ouvert à tous les jeunes dessinateurs, de 13 à 20 ans, n'ayant encore jamais publié ou exposé leurs dessins. Il est destiné à découvrir et faire connaître les jeunes talents, qui seront (nous l'espérons) les grands artistes de demain.

1. Chaque jeune artiste doit remplir une fiche d'inscription qui doit être validée par les organisateurs du concours. L'inscription est gratuite mais les organisateurs se réservent le droit de refuser un candidat.

La fiche est téléchargeable sur le site www.festivaldesimaginaires.fr et la page facebook de celui-ci **Imaginaires en Tonnerrois**

2. Un apéritif de bienvenue accueillera le jeune artiste le samedi 14 septembre. Il pourra y rencontrer de façon privilégiée les artistes professionnels exposant sur le Festival des Imaginaires.

3. L'admission autorise le jeune artiste à venir exposer et présenter ses créations lors du Festival des imaginaires, qui aura lieu à Ravière, du 13 au 15 septembre 2019.

Les dessins doivent être envoyés (mail ou wetransfer) avant le **1^{er} juillet 2019 sur contact@tonnerre-factory.fr, la délibération se fera pour le 20 juillet** et votre acceptation pour le festival sera acté dans la foulée par mail.

4. Un espace (table, grille d'exposition...) est mis à disposition du jeune artiste dans le carré « Jeunes pousses » afin de lui permettre de présenter ses créations au public. Il est tenu d'assurer une présence régulière sur cet espace pour présenter et valoriser son travail artistique.

5. Le jeune artiste est autorisé à vendre ses créations, tout en étant en règle avec la législation.

6. Un Pass 3 jours est offert au jeune artiste ainsi qu'à un accompagnant (sauf spectacle du samedi soir).

7. Aucun frais et débours ne sera remboursé par les organisateurs du festival. Néanmoins, ceux-ci s'engagent à ce que le nom du jeune artiste soit présent dans le programme et les communiqués de presse.

8. Participer au concours et prétendre à un prix implique la présence physique du jeune artiste et sa participation au festival.

9. Un jury composé de 4 personnes et présidé par **Johann Bodin et avec Martine Fassier** détermine le lauréat 2019 après délibération.

10. Le lauréat obtiendra la possibilité de voir une partie de ses œuvres publiée dans la revue « Conteurs d'Histoires » éditée par les Editions La Muse, ainsi qu'un chèque de 300 euros, pour l'encourager et contribuer au développement de son art.

11. La participation à ce concours engage le jeune artiste à respecter le présent règlement ainsi que le règlement du festival.



Concours de dessin "Jeunes Pousses"
Première exposition : 13,14 et 15 septembre

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom : _____
Prénom : _____
Date de naissance : _____
Adresse : _____
Mail : _____
Téléphone : _____

Oeuvre N° 1 :
Taille : _____
Nom : _____
Technique : _____

Oeuvre N°2 :
Taille : _____
Nom : _____
Technique : _____

Oeuvre N°3 :
Taille : _____
Nom : _____
Technique : _____

Oeuvre N°4 :
Taille : _____
Nom : _____
Technique : _____

Pressbook: Oui Non

En cochant la case suivante, je certifie que j'ai bien lu le règlement du concours

Lu et approuvé, signature